

LE PRET CLASSIQUE ORDINAIRE



Le **Prêt Classique Ordinaire** est destiné au financement des projets de moyen et haut standing.

Caractéristiques Spécifiques

- ✓ Montant maximal du prêt : **150 millions FCFA**
- ✓ Durée de remboursement : **jusqu'à 25 ans**
- ✓ Taux d'intérêt : **6% TTC**
- ✓ Différé total : **1 à 12 mois**
- ✓ Apport Personnel Minimal : **20%, sous réserve de la capacité d'endettement du client**

Projets Financés :

- ✓ Achat terrain à bâtir ;
- ✓ Achat terrain à bâtir + Construction
- ✓ Construction de logement ;
- ✓ Acquisition de logement ;
- ✓ Acquisition de logement + Travaux ;
- ✓ Travaux de finitions ou de rénovation;
- ✓ Rachat de créance immobilière ;
- ✓ Rachat de créance immobilière + Travaux.



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pièces relatives à l'Emprunteur :

- 👉 Une demande manuscrite adressée au Directeur Général du CFC, indiquant l'objet du financement (achat terrain, achat terrain + construction, etc ...), le coût du projet, le besoin en financement (le montant du prêt sollicité) , etc..;
- 👉 Une fiche d'informations client dûment signée + Deux photos 4x4;
- 👉 La photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- 👉 L'Attestation d'Immatriculation faisant ressortir le Numéro d'Identifiant Unique (NIU);
- 👉 La photocopie de l'acte de mariage ou du certificat de célibat pour les célibataires ;
- 👉 Les justificatifs d'emploi à savoir, l'attestation d'emploi ou l'attestation de présence effective ou le contrat de travail à durée indéterminée (CDI), sauf pour les salariés des ONG;
- 👉 Les justificatifs des revenus à savoir les trois (3) derniers bulletins de salaire;
- 👉 Le relevé d'identité bancaire (RIB) + le relevé de compte couvrant les 6 derniers mois.

NB: Pour les clients de la diaspora, bien vouloir se référer à la liste des pièces spécifiques à cette clientèle.

Pièces relatives au Projet :

- 👉 Titre de propriété selon le cas :
 - Titre Foncier (TF) du site du projet + certificat de propriété datant de moins de 3 mois;
 - Promesse de vente notariée en cas d'acquisition + état de frais du notaire + Photocopie Titre Foncier et Certificat de propriété du vendeur + CNI du Vendeur;
 - Attestation d'attribution des lots (MAETUR);
 - Contrat de réservation des logements (SIC ou Promoteur Immobilier Privé).
- 👉 Permis de construire conforme au projet ou Récépissé de dépôt de la demande de permis;
- 👉 Certificat d'urbanisme et d'accessibilité en cours de validité;
- 👉 Dossier technique constitué des plans architecturaux(*), des devis descriptif, quantitatif et estimatif des travaux datés et signés, d'un planning d'exécution des travaux, et d'un échéancier prévisionnel des dépenses;
- 👉 Contrat de maîtrise d'oeuvre pour les projets dont le coût des travaux est supérieur à 30 millions.

(***) Les plans architecturaux devront être constitués de :** Plan de masse, Plans des fondations, Plans de distributions, Plans de toitures, Plans des façades, Plans des fosses septiques.

